



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le lundi 7 mars 2011

Budget de 2011 : une méthode raisonnable pour équilibrer les dépenses et les recettes

Viser la priorité des Winnipegois et des Winnipegaises : la sécurité publique

Winnipeg, le 7 mars – Aujourd'hui, le Comité exécutif a dévoilé son plan financier triennal qui définit comment affronter les difficultés économiques de la ville tout en continuant à répondre aux besoins de la population.

Le budget de fonctionnement affecte 847,4 millions de dollars à la gamme complète des services municipaux tels que la police, la lutte contre les incendies et les soins médicaux d'urgence, l'entretien des rues, les bibliothèques et les programmes de loisirs.

Plus de 40 % du budget entier de la ville sera attribué à la sécurité publique et à la réduction du crime, notamment par l'affectation de nouveaux policiers et de nouvelles policières à la patrouille pédestre et à l'Unité antigang, par l'ajout de 50 cadets et cadettes et de 19 agents et agentes de traitement des appels au 911, ainsi que par l'affectation de 20 pompiers et pompières à la caserne de Sage Creek.

« Ce budget reflète notre détermination à mettre la sécurité publique avant tout et démontre que les services en question peuvent être améliorés, et ce, en faisant en sorte que la ville reste concurrentielle, a déclaré le maire Sam Katz. Ce budget a été le plus difficile de tous à établir. Nous faisons face à des problèmes importants tout en ayant un revenu limité, et nous allons continuer de chercher des solutions efficaces ».

Vu le déficit d'infrastructure accablant que nous connaissons, le budget de cette année prévoit également une augmentation d'une source de revenus réservés qui servira au financement des besoins en infrastructure par le biais de la taxe de façade pour la réfection des rues. Cette augmentation devant se monter à un total de 13 millions de dollars en 2011 servira à la mise à jour, à la réparation, au remplacement et à l'entretien des rues et des trottoirs. La taxe de façade n'a pas augmenté depuis 2001, malgré une inflation, depuis lors, de 72 % dans le domaine de la construction et malgré le fait que les problèmes d'infrastructure ne cessent de grandir.

« La taxe foncière est la méthode d'imposition la plus régressive qui soit, a commenté le conseiller Scott Fielding, président du Comité d'orientation permanent des finances. En utilisant des sources de revenu différentes, justes et transparentes, on pourra maintenir la capacité concurrentielle de Winnipeg sur le plan national tout en s'attelant à la réparation des routes et des trottoirs. Winnipeg connaît des difficultés financières importantes, et ses sources de revenu sont limitées – pour chaque dollar que dépense le contribuable, la ville ne touche que 6,1 cents. Nous devons continuer de chercher de nouvelles sources de revenu, notamment parmi les recettes de croissance, pour atteindre une stabilité économique à long terme tout en pouvant continuer à répondre aux besoins prioritaires des citoyens et des citoyennes ».

Les petites entreprises de Winnipeg étant le moteur de notre économie locale, ce budget renforce l'importance du Crédit d'impôt pour petites entreprises qui leur permettra de rester concurrentielles et de créer encore davantage d'emplois. Le budget prévoit aussi d'investir davantage dans les programmes pour la jeunesse, notamment de prolonger les heures d'ouverture

de la Bibliothèque du millénaire et d'accès gratuit à la technologie Wi-Fi dans les succursales de la Bibliothèque publique, à la piscine Pan Am et au nouveau complexe récréatif du nord de la ville.

Voici quelques faits marquants du budget :

- le financement du Service de police a augmenté de 12,2 millions à 202 millions de dollars, soit de 6,4 %, et comprend 32 nouveaux policiers et nouvelles policières, sur les 58 que le Conseil municipal avait promis, auxquels s'ajouteront, en 2012, 26 autres agents et agentes, 50 cadets et cadettes, 19 agents et agentes supplémentaires de traitement des appels au 911 et de communication;
- augmentation de 5,7 millions de dollars pour le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence, dont 20 nouveaux pompiers et nouvelles pompières qui seront affectés à la caserne de Sage Creek;
- 38 % des petites entreprises se feront rembourser entièrement leur taxe d'entreprise municipale – contre 36 % précédemment;
- création par le Conseil du Programme de subventions – protection contre les inondations de sous-sols;
- investissement de 10,7 millions de dollars pour la conservation du parc Assiniboine, pour que cet endroit devienne une destination de renommée mondiale;
- prolongement des heures d'ouverture à la Bibliothèque du millénaire;
- accès gratuit à la Wi-Fi dans les succursales de la Bibliothèque publique, à la piscine Pan Am et au nouveau complexe récréatif du nord de la ville;
- augmentation du financement aux programmes pour les jeunes du centre-ville;
- augmentation du financement à la Société protectrice des animaux de Winnipeg;
- augmentation de la taxe de façade pour la réfection des rues et des trottoirs résidentiels – première hausse depuis dix ans;
- dividende de 8 % sur les tarifs d'eau et d'égout.

Nous sollicitons à nouveau la participation de la population par le biais du processus relatif au budget de fonctionnement préliminaire de 2011 qui suit :

- Examen du budget par les Comités d'orientation permanents – les 10 et 11 mars 2011
- Audition des délégations par le Comité exécutif – le 14 mars 2011
- Dépôt des dernières recommandations du Comité exécutif – le 16 mars 2011
- Dernier examen et adoption par le Conseil municipal – le 22 mars 2011

Pour participer et comparaître à titre de délégation, veuillez communiquer avec Jo-Ann Park, au 986-3732.

Pour plus de renseignements, visitez le blogue du chef des finances à <http://winnipegcfo.wordpress.com/>

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Carmen Barnett, attachée de presse

Bureau du maire

TÉL. : 986-5569

Adresse électronique : cbarnett@winnipeg.ca